



03.9001

**Mitteilungen
des Präsidenten****Communications
du président**

Christen Yves (R, VD): Je souhaite vous faire une petite communication parce que M. Georges Plomb, qui a été journaliste pendant 35 ans dans cette maison, va se retirer. Je voudrais lui faire un petit éloge; il est présent dans la salle. (*Applaudissements*)

Il y a donc 35 ans que M. Plomb est dans cette maison. C'est un fin observateur de la vie politique. Il était en 1968 le correspondant parlementaire de "24 Heures", puis des journaux "La Suisse", "Le Matin" et "L'Illustré". Il passa ensuite à l'audiovisuel comme représentant de la TV romande. Revenu à l'écrit, il est, jusqu'à fin juin, le correspondant de "La Liberté".

Au moment où M. Plomb a commencé son travail dans ce palais, les députés étaient vêtus de noir et les journalistes se levaient à l'arrivée d'un conseiller fédéral.

Il a écrit en 1989 un livre sur les Sept Sages, dont un seul – vous devinez lequel – est encore en fonctions aujourd'hui, et qui commence par ces mots: "Vive le Conseil fédéral!" On sent qu'il a été passionné par son métier et qu'il a aimé cette maison et ses locataires temporaires qui essayent de servir leur pays.

C'est un journaliste qui a su informer ses lecteurs objectivement tout en leur apportant des articles concis et des commentaires percutants. Le point d'exclamation était un signe typographique auquel il n'hésitait pas à recourir pour souligner ses enthousiasmes et sa fascination pour nos mécanismes politiques.

Nous continuerons d'apercevoir la haute silhouette de Georges Plomb à l'occasion, car il continuera de donner quelques chroniques. Tant mieux pour nous, car il aurait été fâcheux – vous en conviendrez – de perdre une si belle plume d'un seul coup.

Ayant atteint l'âge officiel de la retraite, je lui transmets nos vœux chaleureux et nos remerciements sincères. (*Applaudissements nourris*)

Monsieur Plomb, vous vous en êtes bien rendu compte: pour qu'on vous applaudisse de cette façon à huit heures du soir alors que tout le monde a envie de partir, c'est un bel éloge!

*Schluss der Sitzung um 20.10 Uhr
La séance est levée à 20 h 10*

AB 2003 N 1209 / BO 2003 N 1209

